Action-Compost

Le journal des maîtres-composteurs bruxellois

Avec le soutien de Bruxelles Environnement (IBGE)
et la collaboration de Vincent Gobbe représentant le Comité Jean Pain

• Bulletin n° **14**

Moins de déchets

Édito

Même si cette année le week-end découverte des jardins des maîtres-composteurs n'aura pas lieu (voir plus loin), ceux-ci ont toutefois déjà eu l'occasion de participer à plusieurs activités compost depuis le début de l'année : formations sur le compostage à domicile ainsi que sur le vermicompostage, stands à la Fête de l'Environnement, à la Foire aux Jardins d'Eté,... et toutes ont remporté un grand succès (plus de 140 participants aux formations compost, des tas de visiteurs à la Fête de l'Environnement et à la Foire aux Jardins,...).

Et ça continue... après un été plus calme, les activités reprennent début septembre par une formation de maîtres-composteurs. Ensuite de nouvelles formations courtes seront proposées, un stand à la Bourse aux Plantes sauvages de Natagora est déjà prévu, etc.

De nouvelles orientations seront peut-être également prises en fonction de ce qui ressortira du questionnaire que tous les maîtres-composteurs ont reçu début juin et que, nous espérons, vous aurez été nombreux à renvoyer complété.

SOMMAIRE

EDITO 1

ACTUALITÉ
Week-end découverte des jardins des maîtres-composteurs : nouvelle formule ! 2
Compost sous cloche 3
Les petits « facteurs » de Saint-Vincent de Paul 4

QUESTIONS POUR UN MAÎTRE-COMPOSTEUR
Est-ce qu'il existe un règlement communal qui pourrait m'empêcher de composter chez moi ? 6
Comment savoir si un compost est trop humide ou trop sec ? 6
Où se procurer des vers ? 7

BON À SAVOIR
Un système d'aération original 8

PETITE INFO
L'IBGE rebaptisé 8
Le logo compost change également 8

CATHERINE MARÉCHAL

Simone Klajman, maître-composteur à Uccle. Elle participe au « Week-end découverte des jardins des maîtres-composteurs » depuis sa mise en place.

Gelieve er ons voor te verontschuldigen als u Actie Compost nog niet in de door u gewenste taal ontvangt. Schrijf of fax ons als u het nummer in het Nederlands wil ontvangen.

Inter-Compost, c/o Inter-Environnement Bruxelles, asbl, rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles. Tél. : 2187595. Fax : 02/2231296.
Editrice responsable : Jacqueline Gilissen, rue des Patriotes, 3, 1000 Bruxelles. Imprimé sur papier recyclé.

Week-end découverte des jardins des maîtres-composteurs : nouvelle formule !

Les maîtres-composteurs ayant participé au drink de remise des diplômes organisé en mars à la station d'épuration Bruxelles-Sud le savent déjà : le week-end découverte des jardins des maîtres-composteurs n'aura pas lieu cette année. Organisé annuellement depuis 2000, il sera désormais proposé une année sur deux.

CATHERINE MARÉCHAL

Michel Schiettecatte explique à un visiteur, lors de l'édition de 2005, comment il obtient du compost dans son petit jardin de Saint-Josse.

Petit rappel...

Le week-end découverte des jardins des maîtres-composteurs est l'occasion, pour les Bruxellois, de se rendre compte, via la visite de jardins, que composter en ville est faisable et qu'il est possible de le faire dans des petits jardins de ville. Une trentaine de sites différents (superficie du jardin, type de compostières utilisées,...) sont chaque année gratuitement ouverts au grand public. Le week-end est également l'occasion de montrer, par des exemples réussis, que le compost ne crée pas de nuisances (odeurs) et peut s'intégrer esthétiquement dans un jardin. Il permet une sensibilisation de proximité tout en donnant aux participants les connaissances nécessaires au démarrage d'un compost.

Pour les maîtres-composteurs cette action est efficace car elle permet de créer des liens et d'échanger, dans la bonne humeur, des expériences de compostage. C'est une façon agréable pour les maîtres-composteurs de partager leurs connaissances avec des visiteurs très intéressés.

Alors pourquoi ce changement ?

Proposé pour la première fois en août 2000, le week-end découverte a connu pas mal de succès pendant quelques années[1]. Depuis 2004 le nombre de visiteurs est toutefois en baisse (500 visiteurs en 2004 et 2005) et ce malgré le fait que de plus en plus de sites sont ouverts au public. Si nous mettons en corrélation le nombre de visiteurs et le nombre de sites à visiter, cette baisse de fréquentation est encore plus frappante... Même s'il est difficile d'expliquer à quoi ce phénomène est dû, on peut toutefois avancer quelques explications. Parmi celles-ci, on retrouve le fait que le week-end est organisé chaque année à la belle saison au moment où de nombreuses autres activités sont proposées à Bruxelles (ou ailleurs) et passe parfois inaperçu dans la masse. Une autre explication à ce phénomène est que les personnes ayant visité les jardins des maîtres-composteurs au cours de l'année précédente, et qui y ont obtenu les informations nécessaires, ne visitent plus nécessairement d'autres jardins l'année suivante.

Améliorer la visibilité, tel est l'objectif...

C'est pour ces deux raisons qu'il a été décidé de plutôt proposer ce week-end découverte bisannuellement. Nous pensons en effet qu'il est possible, par ce moyen, de gagner en visibilité et de donner l'envie aux Bruxellois de revenir sur des sites de leur quartier ou de visiter d'autres jardins. Une promotion plus large du week-end sera également assurée. Elle est envisageable grâce à une augmentation budgétaire découlant du fait que le week-end ne sera plus qu'organisé une année sur deux. Cette petite *«pause»* est également l'occasion de mener une réflexion avec les maîtres-composteurs sur l'action afin d'améliorer celle-ci et d'essayer de toucher un public plus varié... La proximité étant le critère de sélection le plus important, il faudrait peut-être envisager une information et promotion par quartiers où des sites sont à visiter. Le week-end pourrait également s'organiser autour d'une thématique particulière. Des idées à creuser pour une formule qui, on l'espère, sensibilisera de nombreux Bruxellois à la magie du compostage.

(1) 300 visiteurs en 2000, 1000 en 2001 puis 700 visiteurs en 2002 et 2003.

Compost sous cloche

En place depuis 1999, le centre de compostage bruxellois installé à Forest est la propriété à 60% de la Région bruxelloise. Les 40 % restants appartiennent à Compobel, filiale de la société hollandaise Essent. Rapidement, ce centre a enregistré de nombreuses plaintes. Une odeur quasi *« insupportable »* s'en dégageait, selon les riverains.

Geert Lever, *« Account manager »* chez Bruxelles-Compost, est alors descendu dans l'arène communale pour *« faire une enquête »*, interroger les voisins. Il y a rencontré des riverains mécontents, même si parfois la distance entre le centre et leur habitation rend la nuisance olfactive quasi nulle.

Du coup et un peu rapidement, Geert Lever dédramatise ces nuisances. Il parle autant du compost que des *« plaintes contre les restos grecs et chinois »*, ou encore des *« odeurs de solvant utilisé par l'entreprise VW »*. Jusqu'à s'interroger : *« Et les odeurs de gaufre, personne ne s'en plaint ? »*

Devant nos mines dubitatives, il consent tout de même : *« Mais j'accepte que les gens aient des problèmes avec le compost. »* Ouf. L'entretien peut commencer.

PHILIPPE MEERSSEMAN

Centre de compostage de Forest : un dôme a été installé fin avril pour réduire les problèmes d'odeur.

Pour régler les problèmes d'odeur à Forest, un dôme a été placé ?

Oui, les ingénieurs d'Essent ont développé une étape couverte dans le processus du compostage. Les deux premières semaines sont les plus nuisibles en termes d'odeur. Le compost est alors traité sous hall. On pousse 20 mille litres d'air et on en aspire 38 000 par heure avec un bio filtre. Il y a une sous-pression qui empêche les odeurs de se propager. Comme le dôme a été installé fin avril, on ne pourra observer ses effets qu'en octobre à la fin d'un cycle de compostage, soit après six mois.

CATHERINE MARECHAL

Les maîtres-composteurs en visite au centre de compostage de Forest au début de sa mise en place. Les problèmes d'odeurs n'existaient pas encore…

Mais il y aura toujours des odeurs ?

Il est impossible d'avoir un centre extérieur de compostage sans odeurs. Tout est une question de coûts. Si les Bruxellois veulent payer la couverture totale de l'opération, comme à Louvain, alors c'est possible. Inter-Leuven est entièrement couvert, mais il a coûté 15 millions d'euros pour une capacité de 35 000 tonnes. Le centre de Bruxelles a coûté 1,25 millions d'euro pour 20 000 tonnes par an.

Et les rapports avec les riverains ?

Depuis la mise en place du dôme, les rapports avec les riverains se sont améliorés. Nous sommes également toujours en contact avec le comité d'accompagnement créé suite aux problèmes d'odeurs.

Une demande d'extension du site de Forest a été faite. Qu'en est-il ?

Une extension de 1 990 m^2 a en effet été réalisée. Elle permet de récupérer l'espace perdu suite à l'installation du dôme et sert de zone de stockage du compost en fin de phase de mûrissement. Mais la capacité du site de compostage reste de 20 000 tonnes par an. C'est la capacité maximum et on commence tout doucement à exporter les déchets d'entrepreneurs de jardin.

Il y aurait donc place pour un deuxième centre de compost à Bruxelles ?

Nous sommes en tout cas demandeurs. Nous restons persuadés que si on installe un nouveau centre de compostage dans le Bruxelles-Nord, en un an, on remplit une capacité de 20 000 tonnes à nouveau. Le problème avec le centre actuel, c'est qu'il est décentré par rapport à certaines communes. Avec les bouchons perpétuels, il faut parfois trois à quatre heures pour qu'un camion déverse ses déchets. Du coup, toutes les communes ne font pas appel à nos services.

Retrouve-t-on du compost produit au centre de compostage de Forest dans les magasins bruxellois ?

On ne retrouve que très peu de ce compost à Bruxelles. 95% du compost produit quitte la région bruxelloise.

Inter-Environnement Bruxelles et Bruxelles Environnement (IBGE) préfèrent encourager le compostage individuel, forcément moins onéreux et tout aussi efficace.

Mais c'est très bien ! Les déchets que nous visons aussi proviennent de la communauté européenne, des cliniques, des maisons de repos. Il y a de très grosses quantités de déchets organiques dans ces lieux. Qui vont où ? Aucune idée, personne ne le sait. Alors qu'en Hollande par exemple, le compostage vert comme des déchets de cuisine est obligatoire pour tout le monde. Bref, il y a encore beaucoup de choses à faire à Bruxelles.

Entretien réalisé par
Catherine Maréchal et Olivier Bailly

Il est possible pour les particuliers de se procurer du compost au centre (min 500 kg c'est-à-dire l'équivalent d'une remorque). Prix : 25 euros la tonne. Personne de contact : Geert Lever, 0475/98 02 71.

Les petits « facteurs » de So

CATHERINE MARÉCHAL

Geneviève Maréchal, maître-composteur à Uccle, est à chaque fois présente lorsqu'il s'agit de vider le fût. Ici elle sépare le compost mûr des matières en décomposition sous les regards ébahis des enfants.

Ce mardi 9 mai, c'est toute la classe de Mme Looverie (4e année primaire) qui a participé à un atelier pratique sur le compostage. Au programme : petit rappel théorique sur le compostage suivi du retournement du compost de l'école, observation des petites *« bêtes »*, tamisage, etc. Mais ce projet ne date pas d'hier...

Tout a commencé un matin de printemps où l'idée m'est venue de mettre à profit un petit coin de jardin coincé entre les murs de l'école pour transmettre ma passion de la nature. J'ai donc lancé un atelier *« jardinage »* ouvert aux enfants de l'école primaire pendant le temps de midi.

Succès immédiat ! En un trimestre, un coin de pelouse et un parterre abandonné étaient bêchés, plantés, ensemencés... En septembre nous récoltions pommes de terre, tomates, carottes et plantes aromatiques et nous faisions de la soupe aux potirons.

Les légumes dont nous étions si fiers étaient à vrai dire bien maigrichons, et nous ne savions que faire de nos déchets.

C'est à ce moment que Geneviève Maréchal, maman maître-composteur nous a proposé ses services. Elle ne pouvait tomber mieux ! La boucle était bouclée... et le fût à compost bientôt installé. Depuis, les choses ont bien avancé.

Dans les classes maternelles, le mercredi est *« le jour du fruit »*. Plus de snacks et de sucreries à 10 h : chacun apporte un fruit de son choix. On les découvre, on les épluche, on les goûte, on les prépare. Les épluchures s'entassent dans un seau vert que deux petits *« facteurs »* vont vider dans le fût de compost, trois étages

aint-Vincent de Paul

CATHERINE MARÉCHAL

Les enfants de Mme Looverie ont réellement «mis la main à la pâte» comme ici en tamisant le compost mûr.

plus bas. Il a fallu installer un escabeau pour faciliter la manœuvre et permettre d'observer dans le grand fût toutes ces petites bestioles qui travaillent pour nous. Chaque visite est un grand moment de contemplation!

Voilà une activité riche et très appréciée des petits, qui touche à la fois à l'éducation à la santé, à l'autonomie, à l'étude du milieu et au respect de l'environnement.

Cette année, dans le cadre du projet Énergie et Environnement adopté par toute l'école, une classe de quatrième primaire a réfléchi au tri des déchets. Tout naturellement, ce sont ces enfants qui ont retourné et tamisé le tas de compost au printemps.

Au moment du démoulage, c'était bien sûr l'étonnement, et les cris d'horreur devant le grouillement de vers, de limaces, d'insectes et de cloportes. Ce sont des enfants de la ville!

Mais le dégoût a vite fait place à la curiosité pour toute cette vie cachée, et c'est à nous, adultes, d'être étonnés! Tout d'abord de leur motivation et de leur intérêt pour les questions d'environnement. Ensuite de leurs connaissances: ils jonglent avec les termes de matières organiques, décomposition, biodégradable,...

CATHERINE MARÉCHAL

Le compost tamisé ce jour-là a directement servi à enrichir la terre des potagers.

Les difficultés rencontrées dans le cadre de ce projet sont surtout d'ordre pratique: Comment prendre soin du compost et du jardin pendant les vacances? Comment conscientiser un maximum d'enfants avec si peu de temps et d'espace? Comment faire face aux caprices de la météo? Comment éviter de retrouver de la terre dans tous les couloirs de l'école?

Avant de se lancer dans l'aventure, il faut donc s'assurer qu'il y aura un responsable sur place pour remuer le compost de temps en temps, vérifier s'il n'est ni trop sec ni trop humide, organiser le retournement et lui trouver une bonne utilisation.

La participation enthousiaste des enfants est garantie! Celle des enseignants un peu moins: tous n'en voient pas d'emblée l'intérêt, certains ont peur des odeurs, des allées et venues, de la saleté ou simplement de l'inconnu.

Le bilan, après trois ans, est cependant positif. L'idée a fait son chemin. Le compost est bien intégré dans la vie de l'école maternelle et, de plus en plus, primaire. Chez les petits, le *«geste compost»* est aussi naturel que le tri des déchets de papier. Ils en parlent à la maison.

L'espoir, c'est que cette expérience rende nos enfants un peu plus conscients de l'impact de leurs comportements sur l'environnement.

Et que, dès maintenant et plus encore quand ils seront devenus adultes, ils aient à cœur de le préserver!

Françoise Debefve
Institutrice maternelle
à L'école Saint-Vincent de Paul à Uccle

Questions pour un maître-composteur

Est-ce qu'il existe un règlement communal qui pourrait m'empêcher de composter chez moi ?

Certaines communes sont régulièrement questionnées sur l'existence d'une loi réglementant le compostage au niveau communal ou même régional. Petite mise au point de ce qui existe en la matière à Bruxelles...

Au niveau communal

Afin de vérifier s'il existe une loi communale qui interdirait ou réglementerait le compostage à domicile, nous avons passé en revue les règlements généraux de police des différentes communes.

Le règlement général de police est en effet un texte réglementaire adopté par le Conseil communal, qui s'impose à l'ensemble des citoyens, et qui constitue un véritable *« code de bonne conduite »*. Il réglemente les relations entre les citoyens et la collectivité et entre les citoyens eux-mêmes.

Or, rien n'est inscrit dans ces règlements communaux concernant le compostage à domicile des déchets de jardin. On ne trouve en effet rien comme restrictions ni dans la rubrique *« Evacuation de certains déchets »*, ni dans celle intitulée *« Activités incommodantes »*.

Au niveau régional

A ce niveau-là non plus rien à signaler à part le fait que les centres de compostages dont la superficie totale destinée au traitement des déchets dépassant les 50 m^2 sont considérées comme installations classées et doivent faire l'objet d'une demande de permis d'environnement. Le compostage à domicile n'atteint toutefois jamais ces superficies et n'est donc pas concerné pas ces demandes de permis.

Il n'existe donc rien au niveau communal ou régional qui empêcherait quiconque de faire du compost à domicile. Ce n'est toutefois pas une raison pour incommoder les voisins avec un tas à compost peu esthétique ou malodorant... Pour ce qui est de l'esthétique, la solution au tas au fond du jardin peut simplement consister en l'achat d'une compostière (en bois ou en plastique) qui *« cache »* les déchets. N'oublions pas que plusieurs communes bruxelloises offrent une prime à l'achat d'une compostière.

Pour ce qui est des odeurs, il faut savoir qu'un compost qui sent mauvais est un compost qui est soit mal aéré, où le mélange des matières n'est pas assez équilibré et/ou où l'humidité est trop importante. Un compost qui respecte l'équilibre des matières et qui présente une bonne aération et de l'humidité sent la bonne terre des bois.

Pour rappel, la Région bruxelloise, en partenariat avec Inter-Environnement Bruxelles et le Comité Jean Pain, organise depuis plusieurs années, des formations sur le compostage pour aider les Bruxellois à réussir leur compost. Trois cents maîtres-composteurs bénévoles ont également été formés pour guider les Bruxellois dans leurs expériences de compostage.

Comment savoir si un compost est trop humide ou trop sec ?

Le taux d'humidité optimal dans un compost en tas varie entre 50 à 60%. Ce taux assure une bonne décomposition des matières et donne aux êtres vivants les meilleures conditions de développement.

En mélangeant bien les déchets dits verts, mous et humides (VMH) [1], riches en eau, avec les déchets bruns, durs et secs (BDS) [2], on arrive assez naturellement à une bonne teneur en eau dans le compost.

Attention, dans un fût, l'humidité peut être plus forte et est généralement comprise entre 60 et 70%.

La sécheresse excessive à l'intérieur d'un compost se remarque relativement vite à l'apparition de moisissures grises dans la couche proche de la surface ou simplement au fait que rien ne se passe, les matériaux ne semblent pas se décomposer. Pour corriger ce taux d'humidité, il ne sert à rien d'arroser le dessus du tas de compost car l'eau le traverse sans être absorbée par les matériaux. Il est préférable de retourner ce tas, de bien le mouiller au fur et à mesure et/ou de lui ajouter des matières fraîches riches en eau.

L'excès d'humidité se traduit généralement par une zone noire et malodorante au cœur du tas de compost. Pour corriger ce taux d'humidité il faut retourner le tas afin de bien l'aérer et rajouter des matières sèches.

CATHERINE MARÉCHAL

Les Eisenia foetida, ou vers à compost, se retrouvent par centaines dans les fûts à compost.

Comment contrôler la bonne humidité du compost ?

• **Test de la tige.** Ce test consiste à enfoncer une tige métallique ou un tuyau en métal dans le compost en formation. Après un quart d'heure, observez son état.
– S'il est chaud et sec il faudra apporter de l'eau.
– S'il est froid et humide c'est qu'il y a trop d'eau.
– S'il est chaud et humide c'est que le taux d'humidité est bon.

Ce test reste toutefois très aléatoire. On préférera le test de la poignée.

• **Test de la poignée.** Après deux-trois mois de compostage, prenez dans la main une bonne poignée de compost à moitié décomposé et pressez-la.
– Si en pressant la poignée il y a un filet d'eau qui s'en écoule, c'est qu'il y a trop d'eau.
– Si le matériau se disperse quand vous rouvrez la main et que la poignée s'effrite c'est qu'il est trop sec.
– Si seulement quelques gouttes d'eau apparaissent entre vos doigts c'est que l'humidité est bonne.

(1) Exemples de matières VMH : tontes de gazon fraîches, déchets organiques de cuisine,...
(2) Exemples de matières BDS : paille, branchages, copeaux, feuilles mortes,...

Où se procurer des vers ?

Suite aux formations sur le vermicompostage qui ont eu lieu ce printemps, de nombreuses personnes souhaitent se procurer des vers pour démarrer leur vermicompostière. Mais elles ne savent pas toujours où s'en procurer...

Le moyen le plus économique et le plus simple de se procurer des vers est de se rendre chez quelqu'un qui pratique déjà le compostage (en bac, en fût, en tas ou même dans une vermicompostière). Celui-ci vous donnera quelques litres de compost contenant suffisamment de vers (quelques dizaines) pour commencer. Les maîtres-composteurs sont également une bonne adresse et se feront un plaisir de vous donner quelques vers. Vous avez aussi la possibilité, dans certaines communes, de vous procurer des vers au site de démonstration. La liste des offres et services offerts par les communes en matière de compostage individuel ainsi que la liste des maîtres-composteurs peut être obtenue auprès du service Info-Environnement de Bruxelles Environnement (Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement) : 02/775 75 75.

S'il y a d'autres questions que vous vous posez ou que des visiteurs vous posent et pour lesquelles vous souhaiteriez une réponse, faites-le nous savoir...

Bon à savoir…

Un système d'aération original

Aérer son compost est un travail régulier et assidu. En principe il est conseillé d'aérer, dans un fût composteur, une à deux fois par semaine au moment de l'apport des déchets. Cette oxygénation est très importante afin que le processus du compostage se fasse dans des conditions aérobies (c'est-à-dire en présence d'air). Ceci afin d'éviter les mauvaises odeurs et pour oxyder les matières organiques des déchets et les dégrader en molécules plus simples. La tige d'aération est efficace pour ce genre de travail.

Par manque de tige lors de l'achat de ma compostière (un bac en bois), je me suis débrouillé avec une griffe de jardin (vous savez, celle que l'on vend pour ne pas avoir mal au dos et qui est vendue dans deux tons). Avec l'expérience, je me suis rendu compte qu'elle est facile à utiliser et qu'elle permet en plus de broyez les petits morceaux qui restent dans le fond. Facile d'emploi, elle ne demande pas beaucoup d'effort !

Un autre avantage apporté par cette griffe de jardin est qu'elle permet de mélanger en même temps le fond avec les autres parties plus relevées de votre compost. L'aération y gagne et votre résultat final aussi. De cette façon les parties déjà compostées retombent dans le fond.

Ce même principe peut aussi s'appliquer à un fût composteur, mais dans ce cas, il faut travailler avec plus de prudence pour ne pas détériorer le fond de celui-ci.

Adrian Oude Hendrikman
Maître-composteur d'Uccle

Petite info

L'IBGE rebaptisé

BRUXELLES ENVIRONNEMENT

- IBGE -

La Ministre Evelyne Huytebroeck a profité de la Fête de l'Environnement pour le rappeler : l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement s'est doté d'un surnom : *Bruxelles Environnement*. *« Le nom officiel restera IBGE, a-t-elle insisté. Ce nom restera inscrit sur les mentions légales et continuera de figurer en bas des courriers de l'IBGE »*. La décision d'attribuer un surnom à l'administration vient d'une réflexion menée avec l'IBGE sur sa charte graphique et son appellation. Ce surnom, *Bruxelles Environnement*, devrait être plus simple, compréhensible et assimilable par le grand public. Au-delà du surnom, l'IBGE aura également une nouvelle identité graphique via la modernisation de l'image du logo de l'arbre.

Le logo compost change également

Un nouveau logo compost a également été créé. Il représente le cycle de vie d'une feuille et rappelle que rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme... Ce logo servira à l'administration pour toute communication extérieure sur le compostage. L'ancien logo (représentant une compostière montrant un jardin fleuri) restera l'emblème des maîtres-composteurs. Il associera donc plus les maîtres-composteurs à la défense de la cause du compostage qu'à l'administration. Lors des différentes activités de sensibilisation assurées par les maîtres-composteurs, c'est donc l'ancien logo qui sera utilisé.

Le nouveau logo compost.

Le logo des maîtres-composteurs.